



Ordonnance de télécom CRTC 2011-435

Version PDF

Ottawa, le 21 juillet 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	413	le 8 juillet 2011	le 21 juillet 2011
Société TELUS Communications	414 414A	le 8 juillet 2011 le 14 juillet 2011	le 21 juillet 2011

Secrétaire général